

Département du Cher

Commune d'ARÇAY

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 4 juin 2021

Le conseil municipal se tient dans la grande salle de la mairie. Des précautions particulières de distanciation ont été prises par rapport à la crise sanitaire de la COVID-19. Chaque membre dispose d'une table individuelle.

Date de convocation : 28 mai 2021

À 18h37, la séance est déclarée ouverte.

Présents : Karine MEGE, Paul RITZO DAOUT, Olivier NICOLAS, David MARTEL, Stéphane HAMELIN, Jeanne ROMERO, Didier GUERRY, Emmanuelle BOUYER, Olivier STOJANOVIC, Aleksandar CENIC, Marc MEUNIER, Angélique METIVET, Stéphane COULEBEAU.

Excusés : Éric NICOLI donne son pouvoir à Paul RITZO DAOUT,
Armand PLISSON donne son pouvoir à Olivier STOJANOVIC,

Absents : Aucun

La secrétaire de mairie Émilie MARIN est également présente.

Le Quorum étant atteint, la séance peut commencer.

Secrétaire : David MARTEL

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 13 avril 2021

Le Conseil Municipal a délibéré les points suivants :

- **Présentation et vote pour solliciter le Fonds de Concours 4^{ème} Génération de Bourges PLUS ainsi que le plan de financement pour le four de la cantine (Délibération)**

Il est procédé au vote à main levée pour approuver ce plan de financement, pour solliciter les fonds de concours 4^{ème} Génération, d'acter la réalisation de ce projet et d'accorder au Maire ou son représentant la signature de tout document se rapportant à cette demande :

Pour :	15 voix.
Contre :	0 voix.
Abstention :	0 voix.

Le conseil municipal approuve le précédent plan de financement pour solliciter les fonds de concours 4^{ème} Génération, d'acter la réalisation de ce projet et d'accorder au Maire ou son représentant la signature de tout document se rapportant à cette demande

Les autres points évoquer dans les l'ordre du jour :

- Organisation des bureaux de vote pour le 20 et 27 Juin 2021.
- Organisation d'une journée festive le 17 Juillet 2021.
- Questions diverses

À 21h, la séance est levée.